

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Fonds d'appui au rayonnement des régions

### **PLUS DE 850 000 \$ POUR QUATRE PROJETS À LONGUEUIL**

**Saint-Hubert, le 15 juillet 2019** – Le député de Vachon, Ian Lafrenière, confirme, au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, que 853 595 \$ sont consentis à trois organismes de la région dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) se voit ainsi accorder 160 000 \$ pour un projet de support à la transformation numérique des entreprises. Ce soutien prendra différentes formes, dont le conseil stratégique pour l'évaluation de fournisseurs ou de solutions technologiques, la formation et le développement de partenariats. En outre, 220 000 \$ seront attribués à l'accompagnement des entreprises pour le comblement des besoins au niveau de l'attraction et du maintien des emplois. Ce soutien se concrétisera notamment par l'embauche d'un spécialiste en emploi, par le développement d'outils concrets pour appuyer les entreprises, ainsi que par des missions de recrutement.

Développement aéroport Saint-Hubert – Longueuil (DASH-L) s'est également vu accorder 160 000 \$ pour optimiser l'accessibilité et la compétitivité de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert Longueuil (AMSL). Concrètement, cette somme permettra de réaliser des études visant à trouver des solutions appropriées aux problèmes qui freinent le développement de l'aéroport.

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) recevra une aide financière de 313 595 \$ pour accroître la mobilité et l'accessibilité dans une optique de création de richesse et de plus-value socioéconomique. À cette fin, l'organisme prévoit documenter les besoins de déplacement et implanter du stationnement d'incitation. Une vaste collecte de données sera également effectuée par sondage afin d'offrir de nouvelles alternatives de desserte et de rabattement aux deux stationnements incitatifs.

En Montérégie, ce sont 64 initiatives soumises dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) qui ont reçu un soutien financier de 6 621 334 \$. Celles-ci répondent aux priorités établies pour la région, lesquelles se trouvent également au cœur de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

**Citations :**

« Le FARR permet aux élus d'appuyer concrètement la réalisation de projets mobilisateurs qui auront comme effet d'améliorer et de faire rayonner leur milieu. Pour certains promoteurs, cet apport constitue un facteur déterminant dans l'aboutissement de leur initiative. »

**Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation**

« Je suis convaincu que ces sommes, entre les mains d'organismes établis comme DEL, DASH-L et le RTL, feront une différence réelle dans la lutte aux problématiques vécues dans notre milieu. C'est avec fierté que je constate que les projets auxquels elles sont dévouées visent directement deux de mes priorités, soit la fluidité du transport et le développement économique de la région. Toujours là pour vous! »

**Ian Lafrenière, Député de Vachon**

## Faits saillants :

- Le FARR a été créé en complément du Fonds de développement des territoires afin de permettre aux élus municipaux et régionaux d'élaborer et de soutenir des projets structurants qui contribueront à maximiser le développement des communautés.
- Depuis le début du FARR, une aide financière totalisant près de 6,1 M\$ a déjà été annoncée pour la réalisation de 20 initiatives en Montérégie.

## Liens connexes :

- Fonds d'appui au rayonnement des régions : [www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/](http://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/)

## Information :

**Benoit Morin**

Circonscription de Vachon

450 676-5086